

Toulon, le 21 janvier 2026

N° 03 /FCD/Ligue08/Président

**Procès-verbal de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse
de la Fédération des Clubs de la Défense
n° 991-08-IA
à Marseille, le vendredi 05 décembre 2025**

Sous la présidence de Bernard ADAM, président de ligue, l'assemblée générale ordinaire de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la Fédération des Clubs de la Défense s'est déroulée le vendredi 05 novembre 2025, de 9h00 à 15h00, à la caserne Audéoud, à Marseille (13).

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

Le secrétariat est assuré par Peggy CLÉMENT, assistante de direction de la ligue.

La feuille de présence est signée par chaque club présent ou représenté :

- 14 clubs présents et 23 pouvoirs = **37 clubs présents ou représentés sur 49 clubs, soit 75,51% de présence.**
- le nombre total des voix des clubs de la ligue est de : **407, quorum demandé est de 204,**
- le nombre de voix des clubs présents ou représentés est de : **345, le quorum est atteint.**

Le quorum prévu par l'article 11 des statuts de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse, étant atteint, **l'assemblée générale ordinaire peut valablement se tenir.**

Le président de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse déclare ouverte cette AG 2025.

Le président propose aux membres de l'AG de voter à main levée les différentes résolutions qui lui seront proposées.

Résolution 1
L'assemblée générale valide à l'unanimité la proposition du président : les votes des résolutions se feront à main levée.

ORDRE DU JOUR

A partir de 08h30

- Accueil et émargement
- Café de bienvenue

09h00

- Mot d'accueil de Bernard ADAM, Président de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse
- Intervention de Patrice LAMOTE, secrétaire général, représentant la Générale Anne-Cécile ORTEMANN, présidente de la Fédération des Clubs de la Défense
- **Vérification du quorum**
- **Ouverture de l'assemblée générale**
- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 novembre 2024
- Présentation du rapport moral par le président de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse
- Présentation du rapport d'activité par les présidents de commission de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse
- Présentation du rapport financier par Colette TELMON, trésorière générale
Attestation de l'expert-comptable
Quitus
Présentation du BP 2025-2026
- Mise en conformité du règlement intérieur de la ligue
- Réponse aux questions écrites
- Échanges, tour de l'assemblée
- Intervention du Général de corps d'armée Yves METAYER, gouverneur militaire de Marseille
- Conclusion et clôture de l'AGO par le président de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse

12h30

- Repas
- Photographie de groupe AG 2025

14h00

- Cérémonie de remise des récompenses de mise à l'honneur des adhérents
- Cérémonie de remise du challenge des clubs

15h00 : fin de la journée et retour

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la fédération des clubs de la défense

BCRM TOULON – ATLAS BASE DE VIE SAINTE-ANNE

BP 654

83800 TOULON CEDEX 9

ligue08.fcd@gmail.com

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative membre du comité national olympique et sportif français

COMPTE-RENDU

1 - MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT DE LA LIGUE

Monsieur Patrice LAMOTE, représentant la Générale Anne-Cécile ORTEMANN, présidente de la FCD,

Mesdames et messieurs les présidents,

Mesdames et messieurs les membres des clubs,

Chers amis,

Je suis heureux de vous accueillir aujourd'hui à Marseille, au sein de la caserne Audéoud, pour cette assemblée générale de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse.

Je remercie le Colonel Sara SID, présidente du CSA de la Garnison de Marseille, de nous ouvrir les portes de la caserne, je remercie également Monsieur Didier MANESSE Président adjoint et Monsieur Henri LAFITE.

Je vous remercie tous de votre présence nombreuse aujourd'hui, signe de vitalité et de votre forte implication dans la vie de nos clubs et de notre ligue.

37 clubs présents ou représentés sur 49, soit 75,51 % des clubs de la ligue. 23 clubs présents et 14 clubs représentés.

Je salue l'ensemble des membres du comité directeur de notre ligue, ainsi que les conseillers techniques sportifs régionaux.

La Générale Anne-Cécile ORTEMANN, présidente de la Fédération des Clubs de la Défense, n'a pu se joindre à nous en raison de ses engagements professionnels. Néanmoins, nous avons le plaisir d'accueillir Monsieur Patrice LAMOTE, secrétaire général de la FCD.

Je salue également Mesdames Charlotte COPPENS et Imène EL ECHI représentantes de notre partenaire la GMF.

Le Général Yves METAYER, gouverneur militaire de Marseille très attentif à l'action de nos clubs, de la ligue, au lien armée/Nation que nous tissons tous les jours nous rejoindra à l'issue de l'AG.

La parole est ensuite donnée à Monsieur Patrice LAMOTE, secrétaire général de la Fédération des Clubs de la Défense, représentant Madame la Présidente de la FCD. Il remercie chaleureusement la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse pour son invitation et pour l'organisation de cette assemblée générale. Il se dit particulièrement satisfait de constater la forte mobilisation des clubs, témoignant du dynamisme et de l'engagement des adhérents de la ligue.

Monsieur LAMOTE précise que la présidente de la FCD n'a malheureusement pas pu se déplacer en raison d'un emploi du temps particulièrement chargé, et qu'elle le regrette vivement. Il transmet néanmoins ses salutations à l'ensemble des participants et réaffirme le soutien constant de la Fédération aux actions menées par la ligue et ses clubs.

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la fédération des clubs de la défense

BCRM TOULON – ATLAS BASE DE VIE SAINTE-ANNE

BP 654

83800 TOULON CEDEX 9

ligue08.fcd@gmail.com

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative membre du comité national olympique et sportif français

2 - APPROBATION DU PV DE L'AG 2024

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2024 N° 65/FCD/Ligue08/SG en date du 02 décembre 2024, à Puylobier, est soumis au vote de l'assemblée générale :

CONTRE	0
ABSTENTION	0
POUR	100%

Résolution 2

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2024 du 05/12/2024 est approuvé à l'unanimité.

3 – RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT DE LA LIGUE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR - CORSE

L'équipe que j'ai l'honneur de présider pendant cette mandature s'est attachée, cette année 2024-2025, comme les années précédentes, à mettre les clubs et l'ensemble des adhérents au cœur de son action.

La ligue doit être un soutien indéfectible et un vecteur fédérateur des pratiques culturelles et sportives.

Durant les deux dernières saisons, la ligue s'est classée première au niveau national, avec l'an dernier un total de 21 535 adhérents. Un chiffre remarquable, signe du dynamisme de nos clubs, de l'engagement de leurs dirigeants et bénévoles, ainsi que de l'attractivité croissante de nos activités sur l'ensemble du territoire.

Nous nous étions fixés comme objectif de renouer les liens entre les clubs et la ligue, et dégager des disponibilités financières afin de soutenir les clubs.

Les clubs ne doivent pas rester isolés au sein de notre ligue, c'est un devoir associatif mais aussi la clé de notre développement au profit de nos licenciés.

Notre licence FCD n'est pas une contrainte, mais la possibilité de bénéficier de nombreuses protections et avantages au profit des clubs et des licenciés.

Pour renforcer la communication avec les clubs et les adhérents, un site internet a été créé et mis en ligne l'été dernier. Il offre notamment une meilleure visibilité sur l'ensemble des clubs et des activités de la ligue, et constitue désormais une source d'information essentielle.

Des formations pour les dirigeants de clubs vont être mises en place, parce qu'il est important d'être accompagné lors des prises de responsabilité au sein des structures. Monsieur Julien RIU, nouveau formateur au sein de la ligue, vous apportera toutes les connaissances fédérales dont vous avez besoin pour exercer vos fonctions sereinement et efficacement.

Comme vous le verrez lors des présentations à venir, des salons culturels, des rencontres, des compétitions dans de nombreuses disciplines ont été organisés et pour la saison à venir, nous proposons de nouvelles rencontres inédites.

Des aides innovantes à destination des clubs ont progressivement été créées, afin de favoriser la participation des clubs et de leurs adhérents aux manifestations organisées par la ligue et la Fédération des Clubs de la Défense :

La prise en charge d'une partie des frais de déplacement et d'hébergement des clubs, ainsi que la moitié des droits d'inscription, afin de faciliter les participations aux rassemblements et compétitions organisés par la Ligue Provence-Alpes-Côte-d'Azur-Corse,

[Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la fédération des clubs de la défense](#)

BCRM TOULON – ATLAS BASE DE VIE SAINTE-ANNE

BP 654

83800 TOULON CEDEX 9

ligue08.fcd@gmail.com

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative membre du comité national olympique et sportif français

La prise en charge également d'une partie des frais de déplacement engagés par les clubs pour se rendre à l'assemblée générale de la Ligue Provence-Alpes-Côte-d'Azur-Corse.

L'année dernière, nous avons apporté un soutien supplémentaire aux clubs en complétant les subventions MINARM afin de les accompagner au mieux dans leurs projets. Cette année encore, nous poursuivons cette démarche en élargissant cette aide complémentaire à l'ensemble des clubs qui ont des projets et qui investissent, afin de renforcer leur dynamisme et de soutenir leurs actions sur le terrain.

Tout ceci a été possible grâce à une gestion rigoureuse des finances de la ligue et à une implication sans faille de tous les élus au comité directeur.

Je suis fier aujourd'hui de vous présenter le bilan des travaux de l'équipe de la ligue depuis notre réélection l'année dernière, et je tiens à remercier chaleureusement tous les membres du comité directeur pour leur action à mes côtés pendant cette mandature.

Je souhaite également remercier notre assistante de ligue qui ne ménage pas ses efforts pour mener à bien sa mission, en qualité de salarié et de bénévole.

Je vous remercie de votre attention, et laisse la parole aux présidents de commission pour le rapport d'activité.

4 – RAPPORT D'ACTIVITÉS

La commission sportive avec l'aide de ses conseillers techniques régionaux essaie de proposer tout au long de la saison diverses compétitions ou rassemblements régionaux ouverts à tous les adhérents des clubs de la ligue même s'il n'y a pas de section de cette activité dans le club. Pour ce faire les présidents de clubs ou les secrétariats doivent diffuser l'information à tous les membres du club.

Toutes ces compétitions ou rassemblements se déroulent dans la bonne humeur et malgré les challenges, restent des moments de convivialité et de partage. Ils permettent aux différents adhérents de se rencontrer et de se challenger sur les compétitions en vue de participer aux compétitions nationales ou de passer de bons moments sur les rassemblements.

Nous souhaitons ainsi rencontrer de plus en plus de participants et faire découvrir notre ligue.

4.1 – Commission Sportive

LA COMMISSION SPORTIVE

• Saison 2024-2025 : compétition NATIONALE

✓ Randonnée pédestre, à Saint-Jean Saint-Nicolas, du 23 au 25 mai 2025, 95 participants, avec le support du CSA 4^{ème} RCH.



Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la fédération des clubs de la défense

BCRM TOULON – ATLAS BASE DE VIE SAINTE-ANNE

BP 654

83800 TOULON CEDEX 9

ligue08.fcd@gmail.com

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative membre du comité national olympique et sportif français

LA COMMISSION SPORTIVE

• Saison 2024-2025 : manifestations RÉGIONALES

- ✓ VTT, à Peille, le 26 janvier 2025, 13 participants – annulé pour cause de mauvais temps,
- ✓ Golf, à Brignoles, le 23 février 2025, 71 participants,
- ✓ Football à 8, plateau 1 à Flayosc, le 27 février 2025, plateau 2 à Tourves, le 24 avril 2025 et le plateau final à Hyères, le 23 mai 2025, 267 participants,
- ✓ Futsal, à Draguignan, le 09 mars 2025, 128 participants.



Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la Fédération des Clubs de la Défense

LA COMMISSION SPORTIVE

• Saison 2024-2025 : compétitions RÉGIONALES, suite...

- ✓ Badminton, à Draguignan, le 15 mars 2025, 62 participants,
- ✓ Pétanque doublettes, à Gap, le 15 mars 2025, 126 participants,
- ✓ Randonnée pédestre, dans le Lubéron, du 25 au 27 avril 2025, 43 participants,
- ✓ Cyclisme, à La Cadière d'Azur, le 06 avril 2025, 36 participants.



Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la Fédération des Clubs de la Défense

LA COMMISSION SPORTIVE

• Saison 2024-2025 : compétitions RÉGIONALES, suite...

- ✓ Tir à l'arc, à La Garde, le 26 avril 2025, 16 participants,
- ✓ Rassemblement multi-activités, à Hyères, du 16 au 18 mai 2025, 35 participants,
- ✓ Judo, à Carqueiranne, le 24 mai 2025, 42 participants,
- ✓ Tennis, à Draguignan, les 31 mai et 1^{er} juin 2025, annulé pas d'inscription.



Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la Fédération des Clubs de la Défense

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la fédération des clubs de la défense

BCRM TOULON – ATLAS BASE DE VIE SAINTE-ANNE

BP 654

83800 TOULON CEDEX 9

ligue08.fcd@gmail.com

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative membre du comité national olympique et sportif français

LA COMMISSION SPORTIVE

• Manifestations prévues en 2025-2026 :

✓ NATIONAUX :

- Championnat de ski alpin, du 13 au 15 mars 2026, à Puy-Saint-Vincent (05),
- Championnats mutualisés FSPN-FCD de cyclisme sur route, le 23 mai 2026, à Bédoin (84).

✓ RÉGIONAUX :

- VTT, à Peille, le 16 novembre 2025, annulé par manque de participants,
- Golf, tour 1 à Marseille, le 25 janvier 2026, tour 2 à Sainte-Maxime, le 07 février 2026, tour 3 le 07 mars 2026 à Brignoles,
- Football à 8, plateau 1 à La Garde, le 05 février 2026, plateau 2 à La Crau, le 12 février 2026, plateau final à La Crau, le 07 avril 2026,
- Futsal, à Draguignan, le 28 février 2026,
- Badminton, à Draguignan, le 04 avril 2026,
- Pétanque doublettes, à Toulon, le 28 mars 2026,
- Pétanque par équipes de 4, à Toulon, le 23 mai 2026,
- Rassemblement raquettes à neige, (05) du 14 au 16 mars 2026,
- Judo,
- Tir à l'arc,
- Rassemblement multi-activités, à Saint-Raphaël, fin mai début juin,
- Tennis,
- Rassemblement randonnée pédestre.

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la Fédération des Clubs de la Défense

4.2 – Commission Culturelle

LA COMMISSION CULTURELLE

• Saison 2024-2025 :

- ✓ Octobre Rose,
- ✓ Salon régional : à Miramas, du 13 au 15 juin 2025.

- 153 participants – 358 œuvres



• Et en 2025-2026 :

- ✓ Salon national, à Autun, les 15 et 16 novembre 2025,
- ✓ Octobre Rose,
- ✓ Salons régionaux, des Ligues ARA et PACAC, au printemps 2026...

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la Fédération des Clubs de la Défense

Dans le cadre de l'opération Octobre Rose, la ligue a souhaité mettre en lumière les actions solidaires menées au cours de la saison. Plusieurs clubs se sont mobilisés avec engagement afin de soutenir la lutte contre le cancer du sein, en proposant des réalisations artisanales et des initiatives de sensibilisation.

Ces actions, portées par l'investissement de bénévoles particulièrement impliqués, ont permis de témoigner de l'esprit de solidarité et des valeurs humaines défendues par la Fédération des Clubs de la Défense. Les réalisations collectées ont vocation à être remises à des structures de soins spécialisées, renforçant ainsi le lien entre le monde associatif, la solidarité et la santé publique.

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la fédération des clubs de la défense

BCRM TOULON – ATLAS BASE DE VIE SAINTE-ANNE

BP 654

83800 TOULON CEDEX 9

ligue08.fcd@gmail.com

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative membre du comité national olympique et sportif français

La ligue a tenu à remercier chaleureusement l'ensemble des clubs et des adhérents ayant contribué à cette mobilisation.

4.3 – Commission Handisport

LA COMMISSION HANDISPORT

- **Missions de la commission :**
 - ✓ encourager et faciliter l'accueil dans nos clubs, la participation de nos adhérents en situation de handicap à nos rassemblements, manifestations régionales et nationales, tant sportives que culturelles, en respectant l'unité de temps et de lieu avec les activités des valides,
 - ✓ stages de formation de l'encadrement à l'attention de nos animateurs de sections au sein des clubs.
- **Bilan 2024-2025 :**
 - ✓ Golf, à Brignoles, participation d'une équipe de l'association « Au-delà de nos handicaps »,
 - ✓ Rassemblement multi-activités, à Hyères, participation d'une personne,
 - ✓ Invictus Days, en mai 2025.



Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la Fédération des Clubs de la Défense

LA COMMISSION HANDISPORT

- Des possibilités de pratique offertes par la FCD, en club et sur nos organisations sportives,
- **Financement de nos actions :**
 - ✓ aide financière à 100% aux personnes souhaitant faire une formation spécialisée dans le handicap,
 - ✓ gratuité totale pour les participants et leurs accompagnateurs sur les manifestations sportives nationales.
- **Nombre d'adhérents en situation de handicap pour la saison 2024-2025 :**
 - ✓ SPORT
 - Provence-Alpes-Côte d'Azur : 88 Femmes – 14 Hommes
 - Corse : 2 Femmes – 7 Hommes
 - ✓ CULTURE
 - Provence-Alpes-Côte d'Azur : 15 Femmes – 3 Hommes
 - Corse : 1 Femme



Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la Fédération des Clubs de la Défense

LA COMMISSION HANDISPORT

- **Prévisions pour la saison 2025-2026 :**
 - ✓ Championnat national de ski alpin, à Puy-Saint-Vincent, du 13 au 15 mars 2026,
 - ✓ Rencontre handi échecs, premier événement organisé par la ville de Draguignan avec d'autres partenaires, le 1^{er} avril 2026,
 - ✓ Challenge Invictus Days, est un événement sportif inclusif visant à promouvoir le lien Armées-Nation, la reconstruction par le sport et le changement de regard sur le handicap. Pas encore de date définie.



Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la Fédération des Clubs de la Défense

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la fédération des clubs de la défense

BCRM TOULON – ATLAS BASE DE VIE SAINTE-ANNE

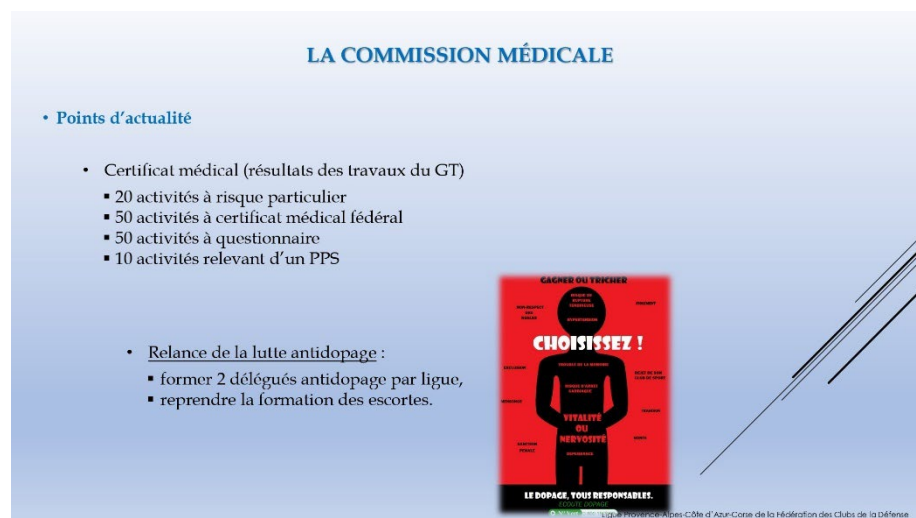
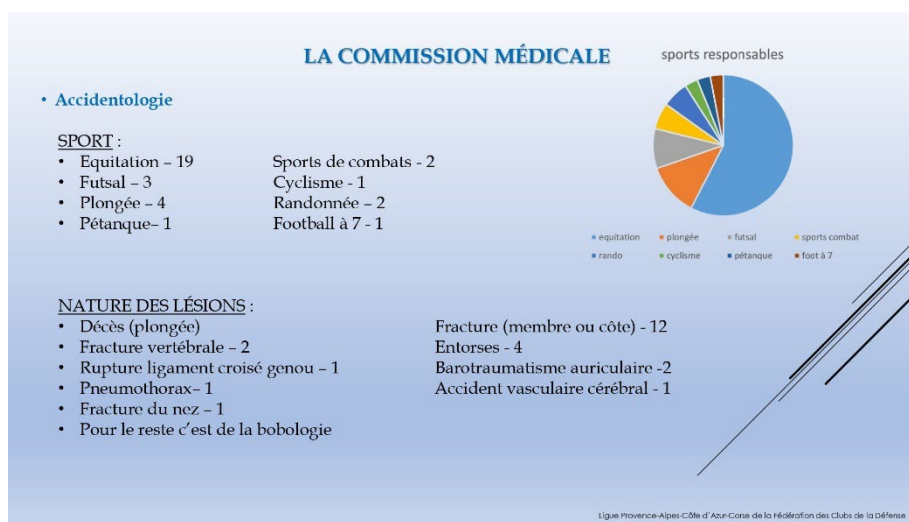
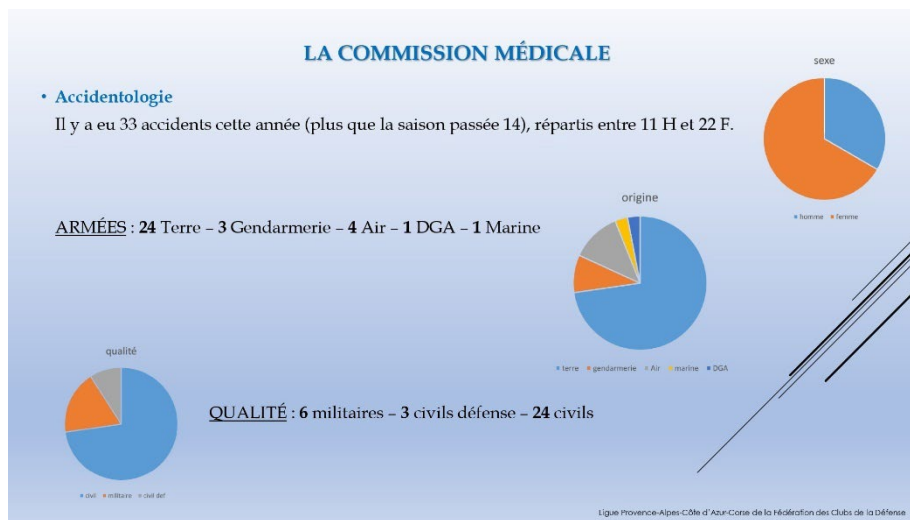
BP 654

83800 TOULON CEDEX 9

ligue08.fcd@gmail.com

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative membre du comité national olympique et sportif français

4.4 – Commission Médicale



Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la fédération des clubs de la défense

BCRM TOULON – ATLAS BASE DE VIE SAINTE-ANNE

BP 654

83800 TOULON CEDEX 9

ligue08.fcd@gmail.com

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative membre du comité national olympique et sportif français

Pour la saison 2024-2025, il est fait état de 33 accidents, en nette augmentation par rapport à la saison précédente qui en comptabilisait 14. Ces accidents concernent 11 hommes et 22 femmes. Il est également précisé que l'activité la plus touchée est l'équitation, avec 19 blessés, la nature des blessures étant variée.

Par ailleurs, concernant la lutte antidopage, il est rappelé la nécessité de former deux délégués par ligue et de relancer la formation des escorts, afin de répondre aux obligations réglementaires et d'assurer une meilleure prévention.

4.5 – Commission Communication et Partenariats

LA COMMISSION COMMUNICATION

- Bilan de la mandature :
 - ✓ un tout nouveau site internet,
 - ✓ la newsletter : une réorganisation de la communication directe.
- Perspectives et projets :
 - ✓ amélioration continue de la communication avec les clubs,
 - ✓ approfondissement de la communication externe.

Notre nouveau
SITE INTERNET
est en ligne !

www.liguepacafd.fr

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la Fédération des Clubs de la Défense

PRÉAMBULE

La communication constitue un levier essentiel pour faire rayonner notre ligue, valoriser nos clubs et leurs adhérents, et renforcer notre cohésion régionale. Au cours de ces dernières années, notre commission s'est attachée à moderniser nos outils, à développer notre visibilité et à créer des supports de qualité au service de l'ensemble de nos clubs.

RÉTROSPECTIVE

Un projet structurant : la création du site internet de la ligue

Le chantier majeur de notre mandature a été la conception et le développement d'un site internet dédié à la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse. Ce projet ambitieux visait à offrir une vitrine moderne, professionnelle et accessible à l'ensemble de nos clubs et adhérents.

Objectifs poursuivis :

- apporter une visibilité accrue à l'ensemble des clubs et des activités proposées dans la ligue,
- centraliser l'information pour faciliter l'accès aux actualités, manifestations et ressources,
- renforcer l'attractivité de notre ligue auprès des adhérents potentiels et des partenaires institutionnels.

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la fédération des clubs de la défense

BCRM TOULON – ATLAS BASE DE VIE SAINTE-ANNE

BP 654

83800 TOULON CEDEX 9

ligue08.fcd@gmail.com

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative membre du comité national olympique et sportif français

Le développement du site s'est concrétisé grâce à un travail collaboratif avec notre prestataire. Des rendez-vous de travail réguliers en visioconférence ont permis d'affiner progressivement la forme et le contenu du site.

Approvisionnement en contenu :

Un travail de fond a été mené pour enrichir le site avec des contenus de qualité. Dans ce cadre, une vaste opération de prise de contact avec l'ensemble des clubs de la ligue a été initiée, avec plusieurs objectifs :

- recueillir les logos, présentations et informations actualisées de chaque club,
- identifier et corriger les problématiques de saisie des adresses mail sur la plateforme SYGELIC,
- sensibiliser les dirigeants aux enjeux de communication directe avec les licenciés.

Cette démarche a mis en évidence des difficultés récurrentes dans plusieurs clubs où les adresses mail des sections ou du club sont privilégiées au détriment des adresses individuelles, privant ainsi les licenciés d'informations de la ligue et de la FCD.

Bilan : Le site internet est aujourd'hui techniquement opérationnel et est régulièrement approvisionné. Sa mise en ligne, intervenue durant l'été 2025, a marqué, une étape décisive dans la modernisation de notre communication.

La newsletter : une réorganisation de la communication directe

La mise en place d'une newsletter bimestrielle via une plateforme de mailings constitue une avancée majeure dans notre stratégie de communication digitale. Cet outil permet de diffuser directement à l'ensemble des adhérents de la ligue :

- les actualités institutionnelles,
- les résultats des compétitions et manifestations,
- les portraits de clubs et d'adhérents,
- les informations pratiques (inscriptions, formations, subventions).

Développement 2025-2026 : La newsletter va être étendue à la diffusion de notes et informations spécifiques des commissions (Culture, Sport), permettant une communication ciblée et réactive. Chaque mois, ce ne sont pas moins de 15 000 mails envoyés par la ligue pour l'information de vos clubs et de vos adhérents.

PERSPECTIVES ET PROJETS 2024-2028

Amélioration continue de la communication avec les clubs.

Un audit des pratiques de communication des clubs sera poursuivi, avec pour objectifs :

- s'assurer que les adresses mail individuelles des licenciés sont correctement renseignées sur SYGELIC,
- sensibiliser les dirigeants à l'importance de la communication directe,
- accompagner les clubs dans l'amélioration de leur visibilité (logos, supports, présence en ligne).

Cette démarche vise à garantir que chaque adhérent reçoive directement les informations de la ligue et de la FCD, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance et l'engagement au sein de notre fédération.

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la fédération des clubs de la défense

BCRM TOULON – ATLAS BASE DE VIE SAINTE-ANNE

BP 654

83800 TOULON CEDEX 9

ligue08.fcd@gmail.com

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative membre du comité national olympique et sportif français

Approfondissement de la communication externe : création d'une plaquette de présentation

La mandature sera marquée par un effort soutenu pour renforcer la communication externe de la ligue et améliorer sa visibilité auprès des publics extérieurs : adhérents potentiels, partenaires institutionnels, sponsors et grand public.

Projet majeur : la plaquette d'information de la ligue

La commission travaillera à la conception d'une plaquette de présentation professionnelle de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse. Cet outil de communication sera destiné à :

- présenter l'identité, les valeurs et les missions de notre ligue,
- valoriser la diversité de nos 48 clubs et de nos activités (sportives, culturelles, handisport),
- mettre en avant nos chiffres clés et notre positionnement au sein de la Fédération,
- illustrer nos réalisations et nos manifestations phares,
- faciliter la recherche de partenariats et le développement de notre réseau.

Cette plaquette, déclinée en version papier et numérique, constituera un support de référence pour tous nos représentants lors de leurs démarches institutionnelles et événements officiels.

Une communication au service des clubs : un accompagnement renforcé

La commission Communication et Partenariats affirme une conviction forte : la promotion des clubs et de leurs activités dépend directement des informations qu'ils transmettent à la ligue. Sans information ni communication, un club fonctionne en vase clos et rencontre inévitablement des difficultés d'expansion, de renouvellement de ses adhérents et de visibilité sur le territoire.

Appel à la mobilisation des clubs

Nous invitons instamment l'ensemble des responsables et représentants de clubs à faire remonter leurs besoins en matière de communication. La commission se tient à leur disposition pour les accompagner dans :

La création de supports visuels :

- conception d'affiches pour promouvoir des événements ou des inscriptions,
- réalisation de flyers attractifs,
- création ou modernisation de logos de clubs ou de sections,
- mise en forme de présentations pour les portes ouvertes ou les assemblées générales.

L'aide à la rédaction :

- accompagnement dans la rédaction d'articles de presse pour valoriser les activités du club,
- relecture et structuration de rapports d'activités ou de projets,
- aide à la formulation de demandes de subventions ou de partenariats,
- conseils pour la rédaction de communiqués et d'informations à destination des adhérents.

Le conseil stratégique :

- orientation sur les meilleurs canaux de communication en fonction des objectifs du club,
- accompagnement dans le développement d'une stratégie de communication locale,
- mise en relation avec des partenaires potentiels.

Les outils numériques :

- formation à l'utilisation d'outils simples de création graphique,
- conseils pour l'animation de pages ou groupes sur les réseaux sociaux,

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la fédération des clubs de la défense

BCRM TOULON – ATLAS BASE DE VIE SAINTE-ANNE

BP 654

83800 TOULON CEDEX 9

ligue08.fcd@gmail.com

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative membre du comité national olympique et sportif français

- aide à la gestion de l'information sur les plateformes fédérales (SYGEMA, SYGELIC).

Un principe fondamental : communiquer pour exister

La commission rappelle un principe essentiel : un club qui communique est un club qui vit, se développe et rayonne. À l'inverse, l'absence de communication conduit inévitablement à :

- une méconnaissance du club sur son territoire,
- des difficultés de recrutement de nouveaux adhérents,
- un isolement vis-à-vis de la ligue et des autres structures,
- une perte d'opportunités (subventions, partenariats, manifestations),
- un affaiblissement progressif de la dynamique associative.

La ligue dispose aujourd'hui d'outils performants (site internet, newsletter, supports de communication) qui ne peuvent être pleinement exploités que si les clubs jouent le jeu de la transmission d'informations. Chaque succès sportif, chaque réalisation culturelle, chaque initiative originale mérite d'être partagée, valorisée et diffusée.

REMERCIEMENTS

La réussite de notre commission repose sur l'engagement collectif et la collaboration de nombreux acteurs que je tiens à remercier chaleureusement :

Peggy CLÉMENT, assistante de la ligue, pour son professionnalisme, sa réactivité et son soutien indispensable dans la coordination de nos actions.

Handiweb13, notre prestataire, pour son accompagnement dans la conception du site internet et sa patience face aux contraintes administratives.

L'ensemble des clubs et leurs dirigeants qui ont répondu à nos sollicitations et contribué à enrichir nos supports de communication.

Le comité directeur de la ligue pour sa confiance et les moyens accordés à notre commission pour mener à bien ses missions.

CONCLUSION

La saison écoulée a été marquée par des avancées significatives dans la modernisation et la professionnalisation de notre communication. Le site internet, la newsletter structurée constituent autant d'outils désormais à notre disposition pour faire rayonner notre ligue.

La nouvelle saison s'ouvre avec des perspectives enthousiasmantes : une volonté renouvelée d'accompagner nos clubs dans leur développement.

Notre ambition demeure inchangée : faire de la communication un levier de cohésion, de valorisation et de rayonnement pour la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse et l'ensemble de ses acteurs.

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la fédération des clubs de la défense

BCRM TOULON – ATLAS BASE DE VIE SAINTE-ANNE

BP 654

83800 TOULON CEDEX 9

ligue08.fcd@gmail.com

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative membre du comité national olympique et sportif français

4.6 – Commission Formation

LA COMMISSION FORMATION

- **Activités 2024-2025 :**
 - ✓ séminaire sport formation de début d'année 2025 reporté en octobre 2025,
 - ✓ formation de formateurs pour « cadres dirigeants » reportée du printemps 2025 à l'automne 2025,
 - ✓ demande de renseignements pour homologation secourisme aux 5 clubs de la ligue
 - ✓ appel à candidature pour formation APA
 - ✓ formations individuelles :
 - apnée,
 - boxe,
- **Intervention** de Monsieur Julien RIU, nouveau formateur de dirigeants bénévoles de la ligue.

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la Fédération des Clubs de la Défense

Le séminaire sport/formation, initialement prévu en début d'année 2025, avait été reporté au mois d'octobre 2025, afin de permettre une meilleure organisation et une participation plus large des acteurs concernés. De la même manière, la formation de formateurs destinée aux “cadres dirigeants”, programmée au printemps 2025, avait également été repoussée à l'automne 2025, dans l'attente de la finalisation des contenus pédagogiques et des disponibilités des intervenants.

Par ailleurs, une demande de renseignements relative à l'homologation des formations de secourisme avait été adressée aux cinq clubs de la ligue, afin d'identifier les structures déjà conformes et celles nécessitant un accompagnement.

Un appel à candidatures pour la formation APA (Activité Physique Adapté) avait également été évoqué, avec pour objectif de développer cette compétence au sein de la ligue.

Enfin, la mise en place de formations individuelles avait été présentée, notamment dans les disciplines de l'apnée et de la boxe, afin de répondre aux besoins spécifiques exprimés par les clubs et leurs licenciés.

- **Intervention de Julien RIU, nouveau formateur de dirigeants bénévoles de la ligue**

À travers l'intervention de Julien RIU, formateur de dirigeants bénévoles au sein de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la Fédération des Clubs de la Défense, il a été rappelé l'importance centrale du rôle des dirigeants dans la solidité et la pérennité de nos clubs, véritables acteurs du lien Armées–Nation. Leur engagement quotidien, souvent discret mais essentiel, conditionne le bon fonctionnement des structures et la transmission des valeurs que nous portons collectivement.

Formé par la FCD à l'issue d'un parcours complet, dense et exigeant, Julien RIU a pour mission d'accompagner, de soutenir et de sécuriser l'action des dirigeants bénévoles. Il interviendra notamment sur les responsabilités des dirigeants, la gestion administrative et financière, l'organisation interne des clubs, ainsi que sur les aspects humains et de communication, indispensables à une gouvernance sereine et efficace.

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la fédération des clubs de la défense

BCRM TOULON – ATLAS BASE DE VIE SAINTE-ANNE

BP 654

83800 TOULON CEDEX 9

ligue08.fcd@gmail.com

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative membre du comité national olympique et sportif français

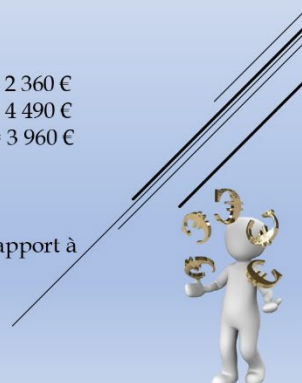
Cette démarche de formation ne vise en aucun cas à remettre en cause les compétences existantes. Elle s'inscrit au contraire dans une volonté d'harmonisation des pratiques, de professionnalisation et de sécurisation des clubs, en apportant un cadre clair, des outils concrets et des repères fiables. Elle doit permettre aux dirigeants d'exercer leurs fonctions avec davantage de sérénité, d'autonomie et de confiance.

La ligue se félicite de pouvoir s'appuyer sur cette nouvelle ressource, convaincue que cet accompagnement constitue un véritable investissement pour l'avenir. En renforçant les compétences des dirigeants bénévoles, c'est l'ensemble des clubs, de la ligue et de la Fédération qui se trouve durablement consolidé.

4.7 – Commission Juridique, Administrative et Financière

LA COMMISSION JURIDIQUE, ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

- Subventions MINARM 2025 :
 - ✓ 13 clubs ont demandé 124 388,21 € de subventions au total, pour 38 projets,
 - ✓ la ligue a proposé 69 836 €,
 - ✓ la FCD a versé 69 162 €, pour 37 projets.
- Aide complémentaire de la ligue à l'ensemble des clubs :
 - ✓ 3 petits clubs = aide à hauteur de 30% du reste à charge du projet = 2 360 €
 - ✓ 4 clubs moyens = aide à hauteur de 20% du reste à charge du projet = 4 490 €
 - ✓ 4 grands clubs = aide à hauteur de 10% du reste à charge du projet = 3 960 €
 - ✓ 10 810 € redistribués aux clubs de la ligue
- Aide aux déplacements des clubs = 13 901 €. Soit 8 120 € supplémentaires par rapport à l'exercice précédent.



En sa qualité d'organe déconcentré de la Fédération, la ligue examine les demandes qui sont déposées, vérifie que tous les documents nécessaires sont présents, ainsi que l'adéquation du projet avec les règles édictées par la FCD et rend un avis.

La commission accompagne, les clubs dans leur démarche de demande de subvention, s'ils le souhaitent.

Le montant maximal des demandes de subventions en un ou plusieurs projets sont de 10 000 euros par club, et par saison.

Aides complémentaires montant 10 810 euros

Outre les subventions octroyées par la Fédération, cette année encore, la ligue a apporté un soutien accru aux clubs porteurs de projets en leur accordant une aide complémentaire, pour un montant total de 10 810 euros. Ces sommes seront versées dès lors que le club aura déposé sur Sygefim la facture acquittée correspondante au devis fourni lors de la demande de subvention. Le devis et la facture doivent porter sur le même objet, la destination des fonds octroyés ne peut être changée unilatéralement par le club. Si toutefois après l'octroi de la subvention une modification est nécessaire, impérativement une demande doit être faite à la ligue et la FCD qui se prononcera alors sur le changement d'objet de la subvention, et le maintien de la subvention.

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la fédération des clubs de la défense

BCRM TOULON – ATLAS BASE DE VIE SAINTE-ANNE

BP 654

83800 TOULON CEDEX 9

ligue08.fcd@gmail.com

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative membre du comité national olympique et sportif français

Suite à une question écrite, il n'y a pas eu de baisse du montant des subventions octroyées au club, mais dans le compte de résultat (compte 657000) la ligue a été contrainte d'annuler des aides complémentaires octroyées l'an dernier à plusieurs clubs qui n'ont pas justifié par le biais de factures l'emploi des fonds accordés par la FCD et la ligue, malgré les rappels. Ce qui est regrettable.

Aucune aide complémentaire n'a été décidée concernant les subventions exceptionnelles qui ont pu être déposées par les clubs fin 2024. Un échange a lieu sur le sujet entre club ayant déposé ces demandes, la ligue et le Secrétaire Général de la FCD. Patrice Lamotte confirme qu'il s'agissait bien de demandes exceptionnelles et devait être traitées comme telles.

La ligue, la trésorière générale ainsi que les membres de la CJAF sont disponibles pour venir en aide et répondre aux questions des clubs dans le dépôt de leurs demandes de subventions.

Aide au déplacement montant 13 901 euros.

Des aides aux déplacements des clubs ont été mises en place qui ont conduit à la prise en charge par la ligue de frais de déplacements des clubs pour se rendre aux compétitions et rencontres qu'elle organise, au déplacement pour se rendre à l'assemblée générale. Ces aides ont été supérieures au montant figurant au budget prévisionnel de l'exercice clos, mais forts de cette aide les clubs ont davantage participé aux manifestations organisées, et notamment les clubs corses.

Une aide pour les déplacements aux championnats nationaux avait été également mise en place. Cette dernière n'a pas été reconduite cette année eu égard à son coût et à la prise en charge fédérale.

Un échange a lieu entre les participants qui regrettent les nouvelles modalités de prise en charge mises en place par la FCD, et souhaiteraient que celles-ci soient réexaminées.

La ligue a donc apporté un soutien financier global aux clubs de plus de 24 000 euros, ce qui a été possible grâce à une gestion rigoureuse.

5 – RAPPORT FINANCIER

Depuis plus de 5 ans la ligue avec à sa tête Bernard ADAM a entamé son redressement financier. L'objectif est atteint car nous avons en trésorerie une année d'exercice d'avance. Les fonds propres ont été reconstitués progressivement, avec en parallèle une aide accrue aux clubs.

Le Bilan est le document financier qui donne l'image du patrimoine de la ligue à la clôture de l'exercice. Il permet de recenser ce qu'elle possède à l'actif, et les ressources engagées au passif pour financer son actif. Tous les matériels sont entièrement amortis.

L'exercice a dégagé un excédent de 18 896 euros, qui viennent se rajouter aux fonds propres de la ligue.

Le compte de résultat retrace toutes les opérations créditrices et débitrices de l'exercice.

Des questions écrites ont été posées concernant les documents comptables par le club 170-08-EX :

Compte de résultat :

La subvention régionale n'a pas été reconduite cette année. Les dépôts de documents sont en cours, mais nous n'avons aucune certitude quant à son octroi, ni quant à son montant à l'avenir.

Le partenariat concernant les agendas a pris fin. Notre prestataire les Editions de l'Union ayant dénoncé par anticipation le contrat qui nous liait, et nous n'avons trouvé aucun prestataire qui souhaite accompagner la ligue sur son vaste territoire, malgré les recherches actives engagées et rendez-vous honorés par la commission communication.

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la fédération des clubs de la défense

BCRM TOULON – ATLAS BASE DE VIE SAINTE-ANNE

BP 654

83800 TOULON CEDEX 9

ligue08.fcd@gmail.com

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative membre du comité national olympique et sportif français

Dans le compte 623400 « cadeaux » est porté le stock de batteries externes acquis par la ligue qui seront offertes lors de différentes manifestations culturelles ou sportives.

Bilan :

- détail du contenu du compte « produits à recevoir » (451700) : celui-ci enregistre les sommes connues à la clôture de l'exercice et non encore perçues qui sont afférentes à l'exercice clos. Y figurent, l'aide à l'emploi versée par la FCD pour 11 000 euros, la quote part des cotisations pour 1 348 euros ainsi que l'allocation des rencontres culturelles pour 8 000 euros.
- Compte 451009 : la somme figurant sous l'item rando pédestre correspond à l'avance excédentaire faite par la FCD pour cette rencontre nationale dont le coût a été moindre par rapport au budget établi et qui a été restitué à la FCD en septembre, après la clôture de l'exercice.
- Compte 428600 : personnel autres charges à payer : il s'agit de la prime de partage de la valeur
- Les immobilisations se sont enrichies cette année d'une imprimante, ainsi que d'un téléviseur : l'imprimante a été acquise en remplacement de celle qui était au secrétariat pour laquelle le contrat de bail venu à échéance a été dénoncé. Nous allons par ce biais réduire considérablement le cout lié aux impressions. Le téléviseur fait partie de l'équipement dont doit être dotée la ligue dans le cadre des rencontres culturelles.

RAPPORT FINANCIER 2024-2025				Compte de résultat 2024-2025			
Détail du compte de résultat				Détail du compte de résultat			
LIGUE PROV. CORSE				LIGUE PROV. CORSE			
	du 01/01/2024 au 31/03/25 12 mois	du 01/01/2023 au 31/03/24 12 mois			du 01/01/2024 au 31/03/25 12 mois	du 01/01/2023 au 31/03/24 12 mois	
PRODUITS D'EXPLOITATION				Autres produits et charges externes	48 316,74	29 432,21	
- 751118 QP Cotisations saison fin 31/03	62 451,00	58 447,20		- 657000 Actes ventes auxiliaires	8 310,00	8 300,00	
Cotisations	62 451,00	58 447,20		- 657100 Actes déplaç. clubs CORSE-CONTRIBUT	2 250,10	3 302,00	
Ventes de biens et de services				- 657200 Actes déplaç. clubs Autres	8 610,74	2 428,92	
Produits de tiers financiers	16 328,40	11 640,00		Autres Financières	20 216,84	14 681,91	
- 742420 Subvention conseil régional		2 000,00		- 631300 Formation continue (départ)	970,32	568,48	
- 742920 Subvention Fédérale		2 900,00		Impôts, taxes et versements assimilés	970,32	568,48	
Concours publics et subventions d'exploitation		4 900,00		- 641100 Secours appointements commissions	23 604,77	28 626,09	
- 755520 Recettes manifestations culturelles	2 082,00			- 641200 Cérèges spectacles	1 417,00	520,11	
- 755120 Recettes manifestations sportives	14 234,40	7 140,00		- 641410 Primes	1 100,00	1 000,00	
Contributions financières	19 528,40	7 140,00		Salaires et traitements	20 208,00	30 752,27	
- 751102 Transfert de charges d'exploitation		271,90		- 645100 Cotisations sociales unesaf	5 611,03	5 248,11	
Rep., rament., dégrèv., prov. et transferts de charges	5,12	274,90		- 645300 Cotisations aux caisses de retraite	1 257,19	1 189,15	
- 758202 Produits divers gestion courante	8 005,00			- 645310 Cotisations chômage	723,12	605,80	
- 758203 Recettes forfait. renc. culturelles				- 645800 Cotisations autres organismes socia	478,90	305,86	
- 758110 PCD Non à l'emploi	33 000,00	33 000,00		- 647500 Médicins du travail et pharmacie	161,00	117,80	
Autres produits	41 605,12	33 800,00		Charges sociales	7 277,01	7 372,24	
Total I	119 783,82	103 362,10		- 681120 Dot. amort. s/mobil. corporel	558,80	429,00	
CHARGES D'EXPLOITATION				Déduction aux amortissements et aux dépréciations	558,80	429,00	
- 650200 Remboursem. stock fertilisant	1 061,88	254,78		- 651601 Remboursement Miss Confédération	178,88	174,88	
- 650120 Remboursem stock manligementation	1 045,87	2 911,08		- 651602 Remboursement Licence Adèle - Office	483,88	488,88	
- 650320 Actes de participation	1 087,88	448,40		- 651603 Remboursement Bureau Trésorier	385,00	273,80	
- 650420 Actes fournitures administratives	764,68	261,83		- 651604 Remboursement CNOS	8,69		
- 613202 Locations immobilières	3 482,00	1 198,00		- 651605 Remboursement Ateliers Jeunes	5,49		
- 613202 Locations photocopier	602,41	2 245,84		- 650900 Charges diverses gestion courante		5,19	
- 613510 Location véhicules	277,49			- 650800 Cotisation liée à la vie sportive	218,00	520,00	
- 610002 Entretien et réparat biens mobiliers	316,97	1 802,58		Autres charges	1 202,87	1 462,26	
- 610810 Maintenance courante	635,45	335,14		Total II	105 521,92	84 366,23	
- 610020 Primes d'assurance	301,00	275,50		1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	14 255,45	19 055,87	
- 610020 Formation	70,00			PRODUITS FINANCIERS	4 845,92	3 581,78	
- 622000 Honoraires	573,63	552,00		- 760000 Actes produits financiers			
- 623120 Frais de communication site ligue	265,01			Autres intérêts et produits assimilés	4 845,92	3 581,78	
- 623420 Cadeaux	787,28			Total III	4 845,92	3 581,78	
- 623602 Catalogues affiches imprimés	687,09	1 655,99		CHARGES FINANCIÈRES			
- 623602 Remboursement	4 359,69	1 903,34		Total IV			
- 623202 Adhésion ligue	1 574,72	1 387,20		2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	4 845,92	3 581,78	
- 623601 Frais de déplacement Dirigeants	4 078,22	2 968,58		3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-III-IV)	19 101,37	22 637,65	
- 623602 Frais de déplacement personnel	1 116,88	263,00		PRODUITS EXCEPTIONNELS			
- 623603 Frais de déplacement bénévoles	864,61	2 078,68		- 771000 Produits des services antérieurs	458,00		
- 623720 Frais de repas, réception	864,45	2 198,80		Sur opérations de gestion	458,00		
- 623730 Frais de réception manifestations	17 030,73	4 427,90		Total V	458,00		
- 623602 Frais de communication	48,88	20,88		CHARGES EXCEPTIONNELLES			
- 626120 Frais de télécommunication	771,81	757,37		Total VI			
- 627002 Services bancaires	611,30	228,80		4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (I-VI)	458,00		
- 628220 Frais d'encartons	1 440,00						
- 628620 Frais d'entretien	1 852,00	1 774,80					

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la fédération des clubs de la défense

BCRM TOULON – ATLAS BASE DE VIE SAINT-ANNE

BP 654

83800 TOULON CEDEX 9

ligue08.fcd@gmail.com

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative membre du comité national olympique et sportif français

RAPPORT FINANCIER 2024-2025

- Bilan au 31/08/25 total net bilan 189 241 €

✓ ACTIF

- Actif immobilisé et totalement amorti 29 886 €
- Actif circulant :
 - créances : (aide à l'emploi +) 20 369 €
 - disponibilités : 167 419 € (compte courant, livret A et Asso)
 - charges constatées d'avance : 1 454 € (abonnements, stock batteries goodies,)

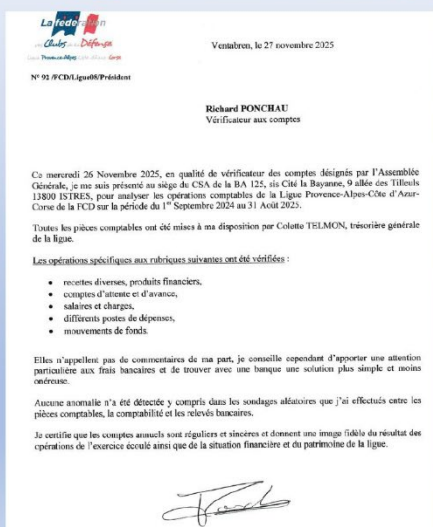
✓ PASSIF

- Fonds propres : 167 818 € (+ 18 896 € d'excédent 2024-2025)
- Dettes : 21 423 €
 - 10 810 € aide complémentaire aux clubs
 - 2 738 € rando pédestre crédit à restituer à la FCD
 - 92 € fournisseur facture non parvenue
 - Sociales : 7 783 € (charges sociales et CP)

Le vérificateur aux comptes, Richard PONCHAU, certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères.

RAPPORT FINANCIER 2024-2025

- **Rapport du vérificateur aux comptes :** Richard PONCHAU



- **Vote :** approbation du compte de résultat 2024-2025

- **Vote :** approbation du bilan au 31/08/25

Proposition d'affectation de l'excédent au report à nouveau.

- **Vote :** approbation de l'affectation de l'excédent au report à nouveau

- **Vote** du quitus au trésorier général

Résolution 3

Le compte de résultat 2024-2025 est approuvé à l'unanimité.

Résolution 4

Le bilan arrêté au 31/08/25 est approuvé à l'unanimité.

Résolution 5

L'affectation de l'excédent au report à nouveau est approuvée à l'unanimité.

Résolution 6

Quitus est donné à l'unanimité à la trésorière générale.

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la fédération des clubs de la défense

BCRM TOULON – ATLAS BASE DE VIE SAINTE-ANNE

BP 654

83800 TOULON CEDEX 9

ligue08.fcd@gmail.com

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative membre du comité national olympique et sportif français

6 – PRÉSENTATION DU BP 2025-2026

BUDGET PRÉVISIONNEL 2025-2026					
BUDGET PREVISIONNEL 2025-2026					
	Exercice 2023-2024	Budget 2024-2025	Exercice 2024-2025	Budget 2025-2026	
PRODUITS					
- 768102 OF Contributions saison fin 31/08	58 447,30 €	60 534,00 €	62 451,50 €	73 500,00 €	
- 762402 Subvention Région Sud	2 000,00 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €	
- subvention FCD				1 570,00 €	
- 762502 Subvention Département	2 500,00 €	2 500,00 €	0,00 €	0,00 €	
- 763502 Revenues manifestations culturelles	11 100,00 €	11 000,00 €	11 000,00 €	500,00 €	
- 763502 Revenues manifestations sportives	7 140,00 €	10 800,00 €	14 234,40 €	27 970,00 €	
- 768000 Produits divers gestion courante	0,00 €	0,00 €	5,11 €	0,00 €	
- 768002 Revenues foraine/receinte culturelle	0,00 €	0,00 €	8 000,00 €	0,00 €	
- 768102 FCD Aide à l'emploi	33 000,00 €	33 000,00 €	33 000,00 €	33 000,00 €	
- 768000 Autres produits financiers	3 381,78 €	4 400,00 €	4 404,42 €	4 800,00 €	
- 772000 produit des exercices antérieurs			456,00 €	0,00 €	
- 791002 Transfert de charges d'exploitation	274,50 €	0,00 €		0,00 €	
TOTAL PRODUITS	106 943,88 €	120 864,00 €	123 085,94 €	141 340,00 €	
CHARGES					
- 606000 Fourniture non stock fonctionnement/carte	264,78 €	840,00 €	1 541,48 €	1 670,00 €	
- 606100 Fourniture non stock manifestation	2 513,38 €	2 500,00 €	1 547,97 €	1 600,00 €	
- 606100 Achats de petit équipement	446,40 €	200,00 €	1 057,78 €	3 100,00 €	
- 609400 Achats fournitures administratives	261,40 €	300,00 €	264,48 €	800,00 €	
- 611002 Locations immobilières autres locaux	1 196,00 €	3 200,00 €	3 450,00 €	8 900,00 €	
- 611002 Locations matériels photocopieur	2 045,84 €	500,00 €	503,41 €	0,00 €	
- 612000 Location véhicule	275,38 €	300,00 €	302,50 €	277,00 €	
- 612500 Entretien et réparation biens mobiliers	1 652,38 €	1 000,00 €	213,97 €	900,00 €	
- 613401 Maintenance copieur	335,14 €	200,00 €	635,45 €	0,00 €	
- 614000 Primes d'assurance	275,38 €	300,00 €	302,50 €	300,00 €	
- 618000 Formation	552,80 €	600,00 €	573,40 €	2 000,00 €	
- 621000 Frais de communication site ligue			280,01 €	100,00 €	
- 621400 dépenses stock matérielles externes			787,38 €		
- 623002 Cartouches imprimantes imprimées	1 055,89 €	200,00 €	167,79 €	200,00 €	
- 623800 Remboursements	2 993,34 €	4 200,00 €	4 209,89 €	3 000,00 €	
- 625002 Acs ligue	1 297,38 €	1 500,00 €	1 574,17 €	1 800,00 €	
- 625401 Frais de déplacement dirigeants	2 886,58 €	3 500,00 €	4 078,22 €	5 000,00 €	
- 625401 Frais de déplacement personnels	209,38 €	300,00 €	1 133,96 €	1 100,00 €	
- 625401 Frais de déplacement bénévoles	2 108,88 €	6 000,00 €	584,44 €	2 100,00 €	
- 625702 Frais de réception des dirigeants	2 196,88 €	2 500,00 €	884,45 €	1 000,00 €	
- 625702 Frais de réception des manifestations	4 427,50 €	27 100,00 €	17 135,74 €	29 800,00 €	
- 626000 Frais postaux	20,88 €	30,00 €	48,88 €	60,00 €	
- 626200 Frais de télécommunication	757,37 €	775,00 €	773,84 €	800,00 €	
- 627000 Services bancaires	229,38 €	240,00 €	611,51 €	800,00 €	
- 628100 Frais d'inscription velo			1 480,00 €	0,00 €	
- 628200 Frais d'inscription	3 774,80 €	2 500,00 €	1 650,00 €	2 500,00 €	
AUTRES CHARGES EXTERNES	29 452,81 €	59 280,00 €	48 238,74 €	29 670,00 €	
- 611100 Formation continue	156,48 €	600,00 €	570,11 €	600,00 €	
- 611130 Autres impôts et cotisations	0,00 €	450,00 €	0,00 €	0,00 €	
- 611200 à 617000 Salaires et charges associés	30 752,01 €	42 000,00 €	36 163,80 €	40 000,00 €	
- 611210 Don, amend, subventionation sportive	429,70 €	1 000,00 €	158,70 €	1 170,00 €	
- 611801 Abonnement Visioconférence	174,88 €	280,00 €	179,89 €	250,00 €	
- 611802 Abonnement Licence Adobe Office	488,88 €	480,00 €	483,89 €	500,00 €	
- 611803 Abonnement Brevé Newsletter	273,80 €	360,00 €	360,00 €	400,00 €	
- 611804 Abonnement Email			9,88 €	10,00 €	
- 611405 Acs stockage email			0,00 €	10,00 €	
- 617000 Autres versements aux clubs	8 200,00 €	10 000,00 €	4 210,00 €	12 000,00 €	
- 617200 Autres déplacements clubs Corse-Continent	3 752,38 €	1 000,00 €	5 295,00 €	4 000,00 €	
- 617200 Autres déplacements clubs	2 428,51 €	4 000,00 €	8 810,74 €	10 000,00 €	
- 618002 Charges diverses gestion courante	0,00 €				
- 618002 Cotisation ligue à la vie associative	320,00 €	340,00 €	210,00 €	220,00 €	
- 619000 Impôts sociaux	448,00 €	510,00 €	480,00 €	500,00 €	
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	50 880,27 €	69 884,00 €	59 871,47 €	29 670,00 €	
TOTAL CHARGES	84 754,21 €	128 864,00 €	108 192,37 €	141 340,00 €	

• **Vote** : approbation du BP 2025-2026

Résolution 7

Le budget prévisionnel 2025-2026 est approuvé à l'unanimité

7 – RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA LIGUE

Mise en conformité du règlement intérieur de la ligue suite à la modification des statuts votée l'an dernier à l'assemblée générale extraordinaire de Puyloubier.

Résolution 8

La mise en conformité du règlement intérieur est approuvée à l'unanimité.

8 – RÉPONSES AUX QUESTIONS ÉCRITES

- 002-08-T – CSL Lycée militaire d'Aix → Commission médicale

Confirmez vous qu'il faut un certificat médical à la première inscription ?

Puis des QSSPORT pour les 2 années qui suivent ?

Est-il possible de ne faire qu'un seul QSSPORT (mineur, majeur) ?

Est-il possible de faire un PDF modifiable unique ou s'inspirer des PPS type FFA ?

Dans quelle mesure la FCD peut couvrir une rencontre amicale entre un club affilié FCD et un autre qui dépend de la FF Rugby en l'occurrence ?

Réponse :

Concernant les mineurs le certificat médical n'est plus obligatoire pour une activité classique, si l'activité est à risque conformément au décret le certificat médical s'impose.

Pour les majeurs l'activité sportive pratiquée oriente vers le questionnaire et/ou le certificat médical.

Le lycée dispose d'un médecin militaire qui peut rédiger les certificats médicaux nécessaires. Le rugby a été retiré des sports à obligation de certificat médical par le dernier décret, cependant la FFR souhaite son maintien.

Se rapprocher du CTSN rugby pour tout complément surtout l'organisation d'une rencontre.

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la fédération des clubs de la défense

BCRM TOULON – ATLAS BASE DE VIE SAINT-ANNE

BP 654

83800 TOULON CEDEX 9

ligue08.fcd@gmail.com

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative membre du comité national olympique et sportif français

- 170-08-EX – USECAN Saint-Tropez ➔ CJAF
Toutes les questions d'ordre financières ont été répondues lors de l'intervention de la trésorière générale.
- 042-08-T – CSA Bonaparte ➔ Question générale
Dans un contexte où la dématérialisation devient la norme, existe-t-il un projet visant à numériser la gestion financière et les inscriptions au CSA ? Le CSA Bonaparte a déjà testé deux applications, mais celles-ci se sont révélées inadaptées en raison du nombre important de sections (35) et de la diversité des tarifications. Quelles solutions ou orientations propose la FCD aujourd'hui pour avancer sur ce dossier ?

Réponse :

Les clubs ont entière liberté du choix d'un prestataire concernant la gestion de leur comptabilité et de leurs inscriptions.

De nombreux clubs ont fait appel au logiciel du CDOS « Basi compta ». Il est également possible de faire appel à la SOGOREC, cabinet comptable de la ligue et de la Fédération qui peut assurer la gestion comptable des clubs.

La fédération a engagé une réflexion concernant ses systèmes d'information SYGE. Dans l'immédiat aucune proposition ne peut être faite.

9 – ÉCHANGES, TOUR DE L'ASSEMBLÉE

Aucun participant ne formulant de question ni de remarque supplémentaire, Monsieur Bernard ADAM, président de la ligue, a remercié une nouvelle fois l'ensemble des participants pour leur présence et leur implication. Il a ensuite donné la parole au Général de corps d'armée Yves METAYER, Gouverneur militaire de Marseille, pour son intervention.

Le Général de corps d'armée, Yves METAYER a rappelé l'importance du rôle joué par les clubs de la Fédération des Clubs de la Défense et par la ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse dans le maintien et le renforcement du lien Armée-Nation. Très attentif aux actions menées au quotidien par les clubs, il a salué l'engagement des bénévoles et des dirigeants qui œuvrent chaque jour au service des adhérents.

Il a souligné que ces structures contribuent pleinement au rayonnement des armées sur le territoire, tant sur le plan sportif que culturel et social. Il a également insisté sur la valeur des actions de proximité portées par la ligue, favorisant la cohésion, l'esprit d'équipe et le partage des valeurs militaires auprès d'un public élargi.

Enfin, il a remercié la ligue pour son dynamisme et son implication constante dans le développement des activités et le renforcement du lien Armée-Nation.

10 – REMISE DES RÉCOMPENSES



CÉRÉMONIE DE REMISE DES RÉCOMPENSES

- Récompenses de **mise à l'honneur des adhérents**
 - ✓ **Nominés :**
 - **Lionel FREVA** – Bataillon de Marins Pompiers de Marseille
 - **Thomas HERON** – Au-delà de nos handicaps de Draguignan
 - **Didier PIERRE** – CSLG Gap
 - **Patrice LE GUERROUE-DREVILLON** – ESCALL Toulon
 - **Sébastien ALDEGUER** – CSA 4^{ème} RCh de Gap
- **Challenge des clubs**
 - ✓ **Nominés :**
 - CSA BA 701, Salon de Provence
 - CSL 54^{ème} RA, Hyères
 - CSA Bonaparte, Draguignan
 - CSA Golf Marine, Toulon
 - CSLG Gap
 - CSA 4^{ème} RCh, Gap
 - CSA BA 125, Istres

Pour avoir été clubs support lors des différentes manifestations en 2024-2025.

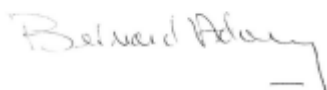
- **Mention spéciale**
 - Au-delà de nos handicaps pour ses actions au quotidien auprès des blessés de guerre.

La cérémonie de remise des récompenses a ensuite eu lieu, permettant de mettre à l'honneur les adhérents pour leur engagement et leur investissement bénévole au sein des clubs.

Cette séquence a également été l'occasion de récompenser les clubs supports pour leur implication lors de la saison passée, notamment dans l'organisation et l'accueil des manifestations. À travers ces distinctions, la ligue a souhaité saluer le travail, la disponibilité et le dévouement de chacun.

Un grand bravo et un sincère merci ont été adressés à l'ensemble des bénévoles et des clubs supports pour leur engagement associatif et leur contribution au dynamisme de la ligue.

Bernard ADAM
Président



Colette TELMON
Présidente déléguée



Destinataires :

- membres du comité directeur de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse,
- clubs de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur -Corse,
- registre des Assemblées générales de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse
- FCD.

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la fédération des clubs de la défense

BCRM TOULON – ATLAS BASE DE VIE SAINTE-ANNE

BP 654

83800 TOULON CEDEX 9

ligue08.fcd@gmail.com

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative membre du comité national olympique et sportif français